CONDUIT FLEXIBLE INOX DOUBLE PEAU

Une solution **de tubage de conduit avec dévoiement**

LINE - FLEX : le conduit flexible double peau pour gérer les dévoiements sur tubage. Vous pouvez gérer vos tubages de conduits maçonnés présentant des dévoiements. Sa conception en Inox 316L double peau permet de réaliser les installations en Energie Bois et Pellets avec les meilleures garanties.

AVANTAGES

+ Haute qualité de fabrication
+ Parfaite tenue lors de la mise en œuvre
+ Montage rapide et facile
+ Vendu à la coupe



LES CARACTÉRISTIQUES

MATÉRIAUX
Double peau en Inox 316L

SYSTÈME D'UNION
Union avec accessoires

EPAISSEUR (MM)
0,20 (2 x 0,10)

Conduit simple paroi

Fonctionnement avec condentation

FINITION
Inox mat

LES SPÉCIFICITÉS

600°C

Température de fonctionnement jusqu'à 600ºC

Installation en gaine technique ou conduit maçonné

Grande gamme d'accessoires de connexion entre le flexible et les conduits rigides

Tous les accessoires sont fabriqués en acier inoxydable AISI 316L ou 304

LES APPLICATIONS

GAZ BOIS FIOUL PELLET

+ Poêle à bois et granulés
+ Foyers et inserts bois
+ Chaudières gaz, fioul, bois et granulés
+ Chaudières à condensation

DIAMÈTRES (MM)
ø80 au ø250

CERTIFICAT CE
0476-CPR-5169 Rev 01

CLASSIFICATIONS CE (EN 1856-2)
T200 – P1 – W – V2 – L50010 – O
(avec joint élastomère)
T600 – N1 – W – V2 – L50010 – G

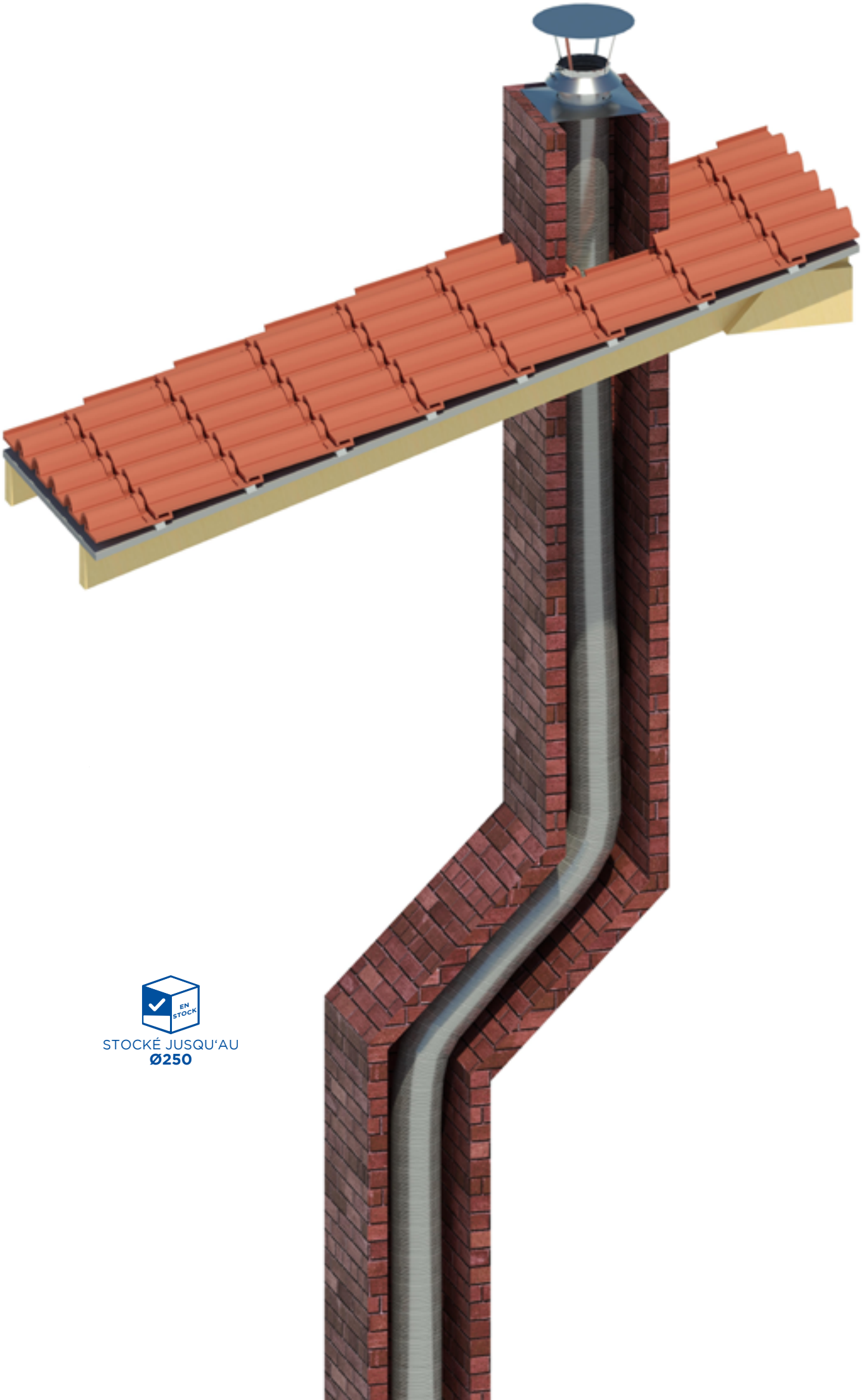

STOCKÉ JUSQU'AU
Ø250

INFO DTU : **TUBAGE**

Ne sont pas considérés comme TUBAGES les ouvrages résultant simplement de l'introduction d'un tube dans une gaine servant uniquement d'enveloppe externe.

LE TUBAGE A POUR VOCATION :

+ D'assurer l'étanchéité au gaz d'un conduit de fumée. Il n'est pas admis de tuber un conduit sur une partie de son parcours seulement.
+ D'adapter les conditions de fonctionnement d'un conduit en fonction des caractéristiques de l'installation (température des fumées, résistance à la condensation, ...)

- Le débouché du tubage doit être protégé par un dispositif permettant d'éviter d'éventuelles rentrées de pluie.
- Un test d'étanchéité (cartouche fumigène) doit être réalisé après mise en œuvre.
- Une plaque signalétique renseignée selon les caractéristiques du tubage doit être apposée.
- Il est admis de passer plusieurs tubes dans le même conduit maçonné ; chaque tube ne pouvant desservir qu'un seul appareil.



INFO DTU : **PARTICULARITÉS DU TUBAGE**

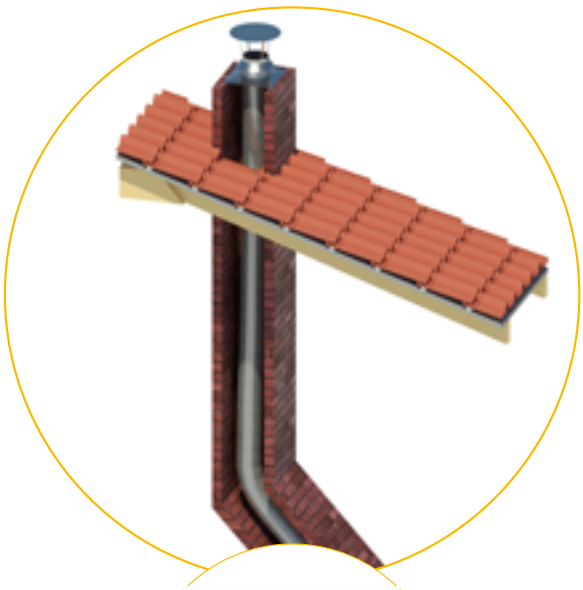

AVANT TUBAGE

Il est nécessaire de procéder à un ramonage du conduit de fumée. Le conduit doit être laissé ouvert pour son assèchement. Un débistrage mécanique peut être également nécessaire.

Il faut vérifier la vacuité du conduit en utilisant une ogive de diamètre légèrement supérieur au diamètre du tube. Cette opération est réalisée dans le sens prévu du tubage.

En général, le montage des tubes rigides s'effectue vers le haut. Pour les flexibles, cela peut se faire aussi bien par le haut que par le bas.

APRÈS INSTALLATION

Un test d'étanchéité doit être réalisé après installation et ensuite tous les 3 ans à l'initiative du propriétaire.



LE TÉ DE RAMONAGE

doit être en inox de même qualité que le tube et il doit comporter un accès pour permettre le passage d'un hérisson (en plastique si conduit métallique et en acier si conduit maçonné)

INFO DTU : **CAS PARTICULIERS**

LES TUBAGES POUR UN APPAREIL FONCTIONNANT AU COMBUSTIBLE BOIS



POUR UNE APPLICATION BOIS

Le fait de tuber avec un conduit métallique flexible ou rigide un conduit maçonné existant exige de restituer les conditions requises par le **DTU 24.1**.

Le conduit existant doit pouvoir résister à une température de service de 450°c minimum.

POUR UN CONDUIT MAÇONNÉ RÉCENT (APRÈS 2005)

Il y aura toujours un classement de résistance aux températures du conduit. Il faut donc vérifier son marquage CE et valider qu'il soit classé T450.

La distance aux matériaux combustibles sera elle aussi indiquée.

Pour un conduit maçonné installé après 2005, le classement aux matériaux combustibles du conduit maçonnée est fonction du coefficient de résistance du conduit utilisé. Dans le cas le plus défavorable, ce sera 10 cm.

Classe de t° du conduit maçonné	0,05 à 0,38	0,38 à 0,65	> 0,65
T160	2 cm	2 cm	2 cm
160 <T<250	5 cm	2 cm	2 cm
T>250	10 cm	5 cm	2 cm

Ru normalisé selon DTU 24.1 m2.k/w

POUR UN CONDUIT MAÇONNÉ ANCIEN

Il est nécessaire de respecter les obligations suivantes par rapport aux distances aux matériaux combustibles :

- Obligation d'avoir au minimum 4 cm de distance entre un matériau combustible et la paroi extérieure du conduit maçonné. Si distance inférieure, on ne peut pas tuber pour une application Bois.
- Si cette distance est comprise entre 4 et 10 cm, il faut prévoir systématiquement :
  - + soit un isolant type gaine isolante ou billes isolantes
  - + soit un conduit double paroi isolé
- Si cette distance est supérieure à 10 cm, on peut tuber en simple paroi rigide ou flexible.